



Le dispositif CoviSoins

Qu'est-ce que CoviSoins ?

Le dispositif CoviSoins est né d'une convention inter-professionnels de santé regroupant les professionnels de santé, médecins et IDE, et autres acteurs du territoire pour accompagner les patients COVID à domicile, et protéger les proches qui sont à leur contact. Grâce à la cellule d'appui à la coordination, composée de médecins et d'infirmiers, le patient bénéficie d'une prise en charge adaptée : accompagnement pour un éventuel isolement hors du domicile, dépistage de son entourage, enquête cas contact, portage de repas...

Quand faire appel à la cellule d'appui à la coordination de CoviSoins ?

Lorsqu'un professionnel est face à une situation complexe et a besoin d'échanger, ou lorsque le patient a besoin d'un suivi rapproché, d'une prise en charge particulière

Qui peut faire appel à la cellule d'appui à la coordination de CoviSoins ?

Tout professionnel de santé.

Contacter la cellule d'appui à la coordination de CoviSoins

0 809 54 18 25 numéro mis à disposition par le Conseil départemental

Plages d'ouverture

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

1^{er} décroché

IDE de la cellule d'appui, puis médecin d'appui en cas de besoin

Système d'information et de suivi du patient



Télésuivi Covid

Intégré à Parceo, le bouquet de services e-parcours porté par Pulsy, la solution Télésuivi Covid est un dispositif sécurisé spécialement adapté à la situation épidémique actuelle. Elle permet d'organiser un suivi régulier des patients atteints de la COVID-19, recensés et isolés à domicile. Tout professionnel de santé (médecin, infirmier...) peut utiliser le service Télésuivi Covid pour assurer un suivi de son patient testé positif.

Approvisionnement en EPI ou TAG

Appel à CoviSoins qui se chargera d'envoyer un véhicule de Troyes Champagne Métropole pour la livraison.